

Louise Arbour s'en va

■ Pour le moment, elle rêve de se consacrer au jardinage

GENÈVE | (AFP) Épuisée par quatre années sur la brèche, la Haut Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, la Canadienne Louise Arbour, a annoncé qu'elle quitterait son poste fin juin sans solliciter un nouveau mandat.

Après avoir informé le secrétaire général des Nations Unies, Mme Arbour a présenté hier son dernier rapport annuel devant le Conseil des droits de l'homme réuni à Genève.

La Haut commissaire, 61 ans, a assuré à des journalistes qu'elle avait pris cette décision «essentiellement pour des raisons personnelles» et non en raison des attaques parfois virulentes dont elle a été la cible. «Ce travail est très dur (...). Je ne suis pas prête à me consacrer à cet engagement pour encore quatre ans», a-t-elle dit à des journalistes. Pour le moment elle rêve de se consacrer au jardinage... «mais je sais que ce n'est qu'un rêve, que ce n'est pas pour moi», a commenté Mme Arbour.

La Haut commissaire a dû faire face aux critiques des États-Unis et de nombre de pays en voie de développement dont elle a dénoncé les violations des engagements en matière de droits de l'homme.

Des tensions

«Je ne renonce pas à un second mandat à cause de ces critiques, bien au contraire : je dois me raisonner pour résister à la tentation de rester pour y faire face», a-t-elle insisté. Mme Arbour a admis que des tensions existaient avec le Conseil des droits de l'homme, dont certains États membres voudraient bien voir le Haut commissariat sous leur coupe. «C'est un débat institutionnel très complexe : le Haut commissariat dépend du secrétaire général, et le Conseil est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Ce débat n'est pas fini, ça ne fait que commencer».

Sa succession

Evoquant sa succession, Mme Arbour a estimé qu'il serait «très utile» que le prochain Haut commissaire soit issu d'un pays en développement.

«On doit représenter le monde. (...) C'est important que le haut commissariat en général et son représentant ou sa représentante soit un miroir des attentes de toute la communauté qu'il doit servir», a-t-elle dit. Pour elle, son successeur devrait présenter «une image qui le rapproche des détenteurs de droits dans les pays ou les régions qui se sentent les plus éloignés de nos efforts», a-t-elle encore expliqué.

Son plus grand regret, a-t-elle dit, est de ne pas avoir réussi à mener à bien son projet de réunir et coordonner les organes de l'ONU chargés de superviser les différents traités et conventions en matière de droits de l'homme. «J'ai été vraiment en avance sur mon époque : cela se fera... dans 15 ans», a prédit Mme Arbour.



PHOTO AFP

Louise Arbour a présenté hier son dernier rapport à Genève.

NATIVE DE MONTRÉAL

Une combattante

GENÈVE | (AFP) La Canadienne Louise Arbour, 61 ans, qui ne sollicitera pas de nouveau mandat de Haut commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, a bataillé pendant quatre ans face aux pressions et critiques parfois virulentes des États qu'elle mettait sur la sellette.

Blessée

«J'ai été vraiment blessée par des attaques personnelles, surtout lorsqu'elles mettaient en cause mon intégrité ou celle de mon personnel sur le terrain», a-t-elle confié à des journalistes en insistant cependant sur le fait que son départ n'était pas motivé par ces pressions. «Bien au contraire, il faut que je me raisonne pour ne pas céder à la tentation de rester pour y faire face», a-t-elle ajouté.

Cette petite femme énergique, née à Montréal le 10 février 1947, est devenue mondialement célèbre en mai 1999, en inculquant l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic de crimes contre l'humanité au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) où elle avait été nommée Procureur en octobre 1996.

Peu de temps après ce coup d'éclat, cette juriste brillante était revenue au pays en septembre 1999 pour siéger à la Cour suprême du Canada.

Vive et enjouée, le visage encadré de cheveux châtain légèrement bouclés, Mme Arbour joint à un parcours professionnel sans faute un charme et une jovialité qui tranchent agréablement avec les manières souvent compassées des fonctionnaires et des diplomates des Nations Unies.

Retour au pays

Au Canada, les sollicitations ne devraient en effet pas manquer pour Mme Arbour qui s'y est taillée une solide réputation de juriste brillante et intègre, acquise comme juge à la Cour suprême de l'Ontario, puis à sa Cour d'appel, et enfin à la Cour suprême du pays.

Durant toute sa carrière, cette mère de trois enfants a été portée par une «incroyable détermination» alliée à un sens aigu de l'intégrité, selon le professeur Harry Arthurs, d'Osgoode Hall pour qui elle est «une intellectuelle brillante, pleine d'humour et sans prétention».

Des lois sexistes encore en vigueur

GENÈVE | (AFP) Des lois discriminatoires envers les femmes restent en vigueur dans les codes civils ou pénaux de presque tous les pays, a affirmé hier Louise Arbour.

«Les États n'honorent pas leur promesse de les modifier ou des les abolir», a déploré Mme Arbour dans une déclaration transmise à la veille de la Journée internationale de la femme.

«Alors qu'approche le 60^e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme, il est honteux que beaucoup de femmes ne puissent jouir de leur droits fondamentaux à la surface du globe», a-t-elle ajouté.

Conséquences

Ces lois ont des conséquences parfois mineures mais aussi très graves, particulièrement en matière de violence sexuelle, un crime qui n'est pas reconnu juridiquement dans un État du monde, a noté la Haut commissaire sans désigner le pays en question.

Ailleurs, lorsque le viol est reconnu en tant que crime, il arrive que la loi ne soit pas correctement appliquée, a-t-elle poursuivi, soulignant que 53 États ne reconnaissent pas le viol conjugal.

Les lois sexistes vont de la simple interdiction faite aux femmes mariées de conserver leur nom de jeune fille à l'impossibilité d'hériter, de posséder la terre ou de se déplacer autrement qu'en compagnie d'un membre masculin de la famille.

Dans certains pays, les femmes ne peuvent devenir fonctionnaire et leur accès à l'éducation et à l'emploi est très limité, a déclaré Mme Arbour, regrettant que les promesses faites lors de la Conférence mondiale des femmes de Pékin en 1995 reste souvent lettre morte.